

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Monday, December 15, 2014

Issue No. 24

First (final) meeting:

Bill C-43, A second Act to implement
certain provisions of the budget tabled
in Parliament on February 11, 2014
and other measures

INCLUDING:
THE FIFTEENTH REPORT
OF THE COMMITTEE
(Bill C-43, A second Act to implement
certain provisions of the budget tabled in
Parliament on February 11, 2014
and other measures)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le lundi 15 décembre 2014

Fascicule n° 24

Première (dernière) réunion :

Projet de loi C-43, Loi n° 2 portant
exécution de certaines dispositions du budget
déposé au Parlement le 11 février 2014 et
mettant en œuvre d'autres mesures

Y COMPRIS :
LE QUINZIÈME RAPPORT
DU COMITÉ
(Projet de loi C-43, Loi n° 2 portant
exécution de certaines dispositions du budget
déposé au Parlement le 11 février 2014 et
mettant en œuvre d'autres mesures)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C.	Eaton
Bellemare	Gerstein
* Carignan, P.C.	Hervieux-Payette, P.C.
(or Martin)	Mockler
Chaput	Rivard
* Cowan	Wells
(or Fraser)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Baker, P.C., was added to the membership (*December 15, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Baker, C.P.	Eaton
Bellemare	Gerstein
* Carignan, C.P.	Hervieux-Payette, C.P.
(ou Martin)	Mockler
Chaput	Rivard
* Cowan	Wells
(ou Fraser)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Baker, C.P., a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 15 décembre 2014*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Friday, December 12, 2014:

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Smith (*Saurel*), seconded by the Honourable Senator Doyle, for the second reading of Bill C-43, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Smith (*Saurel*) moved, seconded by the Honourable Senator Unger, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du vendredi 12 décembre 2014 :

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith (*Saurel*), appuyée par l'honorable sénateur Doyle, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-43, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Smith (*Saurel*) propose, appuyé par l'honorable sénatrice Unger, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 15, 2014
(74)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 3:02 p.m., in room 356-S, Centre Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) and Wells (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Friday, December 12, 2014, the committee began its examination of Bill C-43, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-43, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed, with leave, that the clauses be grouped according to the parts of the bill as described in the Table of Provision of Bill C-43.

It was agreed that Part 1, which contains clauses 2 to 91 carry.

It was agreed that Part 2, which contains clauses 92 to 99 carry.

It was agreed that Part 3, which contains clauses 100 and 101 carry.

It was agreed that Part 4, Division 1, which contains clauses 102 to 142 carry.

It was agreed that Part 4, Division 2, which contains clauses 143 and 144 carry.

It was agreed that Part 4, Division 3, which contains clauses 145 to 170 carry.

It was agreed that Part 4, Division 4, which contains clause 171 carry.

It was agreed that Part 4, Division 5, which contains clauses 172 and 173 carry.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 15 décembre 2014
(74)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 15 h 2, dans la pièce 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*) et Wells (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi, 12 décembre 2014, le Comité entreprend l'étude du projet de loi C-43, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-43, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, le titre abrégé.

Il est convenu, avec le consentement des membres du comité, de regrouper les articles en fonction des parties du projet de loi décrites dans la table analytique du projet de loi C-43.

Il est convenu d'adopter la partie 1, qui contient les articles 2 à 91.

Il est convenu d'adopter la partie 2, qui contient les articles 92 à 99.

Il est convenu d'adopter la partie 3, qui contient les articles 100 et 101.

Il est convenu d'adopter la section 1 de la partie 4, qui contient les articles 102 à 142.

Il est convenu d'adopter la section 2 de la partie 4, qui contient les articles 143 et 144.

Il est convenu d'adopter la section 3 de la partie 4, qui contient les articles 145 à 170.

Il est convenu d'adopter la section 4 de la partie 4, qui contient l'article 171.

Il est convenu d'adopter la section 5 de la partie 4, qui contient les articles 172 et 173.

It was agreed that Part 4, Division 6, which contains clauses 174 to 182 carry.

It was agreed that Part 4, Division 7, which contains clauses 183 and 184 carry.

It was agreed that Part 4, Division 8, which contains clause 185 carry.

It was agreed that Part 4, Division 9, which contains clauses 186 to 190 carry.

It was agreed that Part 4, Division 10, which contains clauses 191 and 192 carry.

It was agreed that Part 4, Division 11, which contains clauses 193 to 210 carry.

It was agreed that Part 4, Division 12, which contains clauses 211 to 223 carry.

It was agreed that Part 4, Division 13, which contains clause 224 carry.

It was agreed that Part 4, Division 14, which contains clauses 225 and 226 carry.

It was agreed that Part 4, Division 15, which contains clause 227 carry.

It was agreed that Part 4, Division 16, which contains clauses 228 to 231 carry.

It was agreed that Part 4, Division 17, which contains clauses 232 to 249 carry.

It was agreed that Part 4, Division 18, which contains clauses 250 and 251 carry.

It was agreed that Part 4, Division 19, which contains clause 252 carry.

It was agreed that Part 4, Division 20, which contains clauses 253 to 260 carry.

It was agreed that Part 4, Division 21, which contains clauses 261 to 265 carry.

It was agreed that Part 4, Division 22, which contains clauses 266 to 303 carry.

It was agreed that Part 4, Division 23, which contains clauses 304 and 305 carry.

It was agreed that Part 4, Division 24, which contains clauses 306 to 314 carry.

It was agreed that Part 4, Division 25, which contains clauses 315 to 333 carry.

It was agreed that Part 4, Division 26, which contains clauses 334 to 359 carry.

It was agreed that Part 4, Division 27, which contains clauses 360 to 375 carry.

It was agreed that Part 4, Division 28, which contains clauses 376 and 377 carry.

Il est convenu d'adopter la section 6 de la partie 4, qui contient les articles 174 à 182.

Il est convenu d'adopter la section 7 de la partie 4, qui contient les articles 183 et 184.

Il est convenu d'adopter la section 8 de la partie 4, qui contient l'article 185.

Il est convenu d'adopter la section 9 de la partie 4, qui contient les articles 186 à 190.

Il est convenu d'adopter la section 10 de la partie 4, qui contient les articles 191 et 192.

Il est convenu d'adopter la section 11 de la partie 4, qui contient les articles 193 à 210.

Il est convenu d'adopter la section 12 de la partie 4, qui contient les articles 211 à 223.

Il est convenu d'adopter la section 13 de la partie 4, qui contient l'article 224.

Il est convenu d'adopter la section 14 de la partie 4, qui contient les articles 225 et 226.

Il est convenu d'adopter la section 15 de la partie 4, qui contient l'article 227.

Il est convenu d'adopter la section 16 de la partie 4, qui contient les articles 228 à 231.

Il est convenu d'adopter la section 17 de la partie 4, qui contient les articles 232 à 249.

Il est convenu d'adopter la section 18 de la partie 4, qui contient les articles 250 et 251.

Il est convenu d'adopter la section 19 de la partie 4, qui contient l'article 252.

Il est convenu d'adopter la section 20 de la partie 4, qui contient les articles 253 à 260.

Il est convenu d'adopter la section 21 de la partie 4, qui contient les articles 261 à 265.

Il est convenu d'adopter la section 22 de la partie 4, qui contient les articles 266 à 303.

Il est convenu d'adopter la section 23 de la partie 4, qui contient les articles 304 et 305.

Il est convenu d'adopter la section 24 de la partie 4, qui contient les articles 306 à 314.

Il est convenu d'adopter la section 25 de la partie 4, qui contient les articles 315 à 333.

Il est convenu d'adopter la section 26 de la partie 4, qui contient les articles 334 à 359.

Il est convenu d'adopter de la section 27 de la partie 4, qui contient les articles 360 à 375.

Il est convenu d'adopter de la section 28 de la partie 4, qui contient les articles 376 et 377.

It was agreed that Part 4, Division 29, which contains clauses 378 to 381 carry.

It was agreed that Part 4, Division 30, which contains clauses 382 to 386 carry.

It was agreed that Part 4, Division 31, which contains clauses 387 to 401 carry.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

The committee considered draft observations.

After debate, it was agreed to append these observations to the bill.

It was agreed that the chair report Bill C-43, with observations, to the Senate.

At 3:25 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu d'adopter de la section 29 de la partie 4, qui contient les articles 378 à 381.

Il est convenu d'adopter la section 30 de la partie 4, qui contient les articles 382 à 386.

Il est convenu d'adopter la section 31 de la partie 4, qui contient les articles 387 à 401.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Le comité étudie des ébauches d'observations.

Après discussion, il est convenu d'annexer des observations au projet de loi.

Il est convenu que la présidence fasse rapport au Sénat du projet de loi C-43, avec observations.

À 15 h 25, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Monday, December 15, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

FIFTEENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-43, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures, has, in obedience to the order of reference of Friday, December 12, 2014, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Your committee has also made certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le lundi 15 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-43, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures, a, conformément à l'ordre de renvoi du vendredi 12 décembre 2014, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Votre comité a aussi fait certaines observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

APPENDIX
OBSERVATIONS

to the
Fifteenth Report of the Standing
Senate Committee on National Finance
(Bill C-43)

Although the Standing Senate Committee on National Finance completed the Clause by Clause study of Bill C-43, the following Committees studied the subject matter of the Bill and reported to the Senate on certain portions of the Bill as follows:

- The Standing Senate Committee on National Finance: Parts 1, 2, 3 and Divisions 1, 8, 13, 14, 19, 23, 25, 30 and 31 of Part 4;
- the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: Divisions 9, 12, 18, 22, 26 and 27 of Part 4; reported with Observations;
- the Standing Senate Committee on Transport and Communications: Divisions 2, 6, 10, 11, 16 and 21 of Part 4;
- the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology: Divisions 5, 7, 17, 20 and 24 of Part 4; reported with Observations;
- the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources: Divisions 3, 28 and 29 of Part 4; reported with Observations;
- the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade: Division 15 of Part 4; and
- the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs: Division 4 of Part 4.

ANNEXE
OBSERVATIONS

au
quinzième rapport du Comité
sénatorial permanent des finances nationales
(projet de loi C-43)

Même si le Comité sénatorial permanent des finances nationales a terminé l'étude article par article du projet de loi C-43, les comités suivants ont étudié l'objet du projet de loi et ont fait rapport au Sénat sur certaines portions du projet de loi comme suit :

- le Comité sénatorial permanent des finances nationales : les parties 1, 2 et 3, et des sections 1, 8, 13, 14, 19, 23, 25, 30 et 31 de la partie 4;
- le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : sections 9, 12, 18, 22, 26 et 27 de la partie 4, ont rapporté avec des observations;
- le Comité sénatorial permanent des transports et des communications : sections 2, 6, 10, 11, 16 et 21 de la partie 4;
- le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie : sections 5, 7, 17, 20 et 24 de la partie 4, ont rapporté avec des observations;
- le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles : sections 3, 28 et 29 de la partie 4, ont rapporté avec des observations;
- le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international : section 15 de la partie 4;
- le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles : section 4 de la partie 4.

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 15, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-43, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014, and other measures, met this day at 3:02 p.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

The intention today, colleagues, is to proceed with clause by clause if we're ready to do so.

You should be aware that there was one amendment that our clerk brought to my attention in the bill. Therefore, the bill is, in that one amendment, different from what we studied.

I will tell you what that amendment is so you will be able to know there is that slight change. It was the Banking Committee that studied this particular matter.

It's Division No. 27, and you have in front of you the bill as passed. That's the bill as passed, and if you go to Division 27, at page 429, you will see there's a definition of "systemic risk." If you flip the page over, you'll also see halfway down the page, at line 17 or so, there's "payments system risk." Two types of risk are dealt with here.

Senator Eaton: "Systemic risk"?

The Chair: "Systemic risk" and "payments system risk."

If you flip over to page 432, line 2, starting actually at the end of line 1, the amendment is to add, after "that systemic risk or payments system risk." They are two separate items both defined earlier on, and this particular clause is now covering both of those two items.

Are you with me, Senator Gerstein, on the amendment? This was an amendment that was done at the House of Commons, and that, as I understand it, is the only amendment that was made at the House of Commons.

With that one change, I wouldn't think that that would require us to reconvene the Banking Committee to study payments system risk?

Senator Gerstein: I'll speak on behalf of the committee.

The Chair: Thank you.

Honourable senators, I wanted to bring that to your attention.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 15 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-43, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures, se réunit aujourd'hui, à 15 h 2, pour procéder à l'étude article par article du projet de loi.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je déclare ouverte la présente séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Aujourd'hui, chers collègues, nous devons procéder à l'étude article par article, si vous êtes prêts à le faire.

Vous devez savoir que notre greffière a porté à mon attention un amendement à la version anglaise du projet de loi. Dans cet amendement, le libellé du projet de loi est différent de celui que nous avons étudié.

Je vais vous dire de quel amendement il s'agit pour que vous sachiez qu'il y a eu un léger changement. C'est le Comité des banques qui s'est penché là-dessus.

Il s'agit de la section 27. Vous avez sous les yeux le projet de loi tel qu'il a été adopté. Donc, à la section 27, à la page 429, vous trouverez la définition du terme « risque systémique ». Au milieu de la page suivante, à la ligne 17 environ, figure la définition de « risque pour le système de paiement ». On mentionne les deux types de risques.

La sénatrice Eaton : « Risque systémique »?

Le président : « Risque systémique » et « risque pour le système de paiement ».

L'amendement en question consiste à ajouter « or payments system risk » après « that systemic risk » à la page 432, précisément à la ligne 2, ou plutôt à la fin de la ligne 1. Il s'agit de deux termes distincts définis antérieurement, et cette disposition contient maintenant ces deux éléments.

Me suivez-vous, sénateur Gerstein, au sujet de cet amendement? Il s'agit d'un amendement qui a été adopté par le comité de la Chambre des communes, et c'est, je crois savoir, la seule modification qui a été apportée par le comité de la Chambre des communes.

Puisqu'il ne s'agit que d'un seul changement, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de convoquer à nouveau le Comité des banques pour se pencher sur le risque pour le système de paiement.

Le sénateur Gerstein : Je vais parler au nom du comité.

Le président : Merci.

Honorables sénateurs, je voulais vous faire part de ce changement.

The question is whether we should proceed with clause by clause at this time. Are we ready to do so?

Senator Chaput: Yes.

The Chair: Seeing indications in the affirmative everywhere, we'll do so.

There are a few introductory remarks, and our clerk will forgive me if I don't read all these out to you, but there is a very important aspect. If you don't know where we are in the process at any time, stop and we'll explain that to you. It's very important that you understand the process.

Second, if there are any amendments, then we'll have to deal with those amendments in terms of whether or not they're a proper amendment and where they should be in order.

I've received no indications that anyone wants to propose an amendment. That doesn't mean you shouldn't, but it means that I won't read this until such time as we have an amendment to consider.

I think those are basically the points that I wanted to make sure you were aware of. If any senator wishes to speak on any item, if you have one aspect of this bill that you want to support but there's another aspect you don't want to support and you want to go on the record as to why you're not supporting one aspect, then get it on the record.

This is a public record, and it will be there forever, so if there is, for whatever reason, a feeling you wish to be recorded, then please indicate, and the clerk and I will make sure that you have an opportunity to speak.

Honourable senators, any questions on those points? Seeing none, I will proceed with the series of questions that I have to ask.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-43, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Thank you.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Thank you.

We don't have to have a particular person? This is not like a motion?

Jodi Turner, Clerk of the Committee: No, that's fine.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Sommes-nous maintenant prêts à procéder à l'étude article par article?

La sénatrice Chaput : Oui.

Le président : Puisque tout le monde fait signe que oui, nous allons donc commencer.

Il y a quelques observations préliminaires à faire, et notre greffière me pardonnera de ne pas les lire au complet, mais je dois mentionner un aspect très important. Si vous ne savez pas où nous sommes rendus à quelque moment que ce soit, arrêtez-moi et je vais vous dire où nous en sommes. Il est très important que vous compreniez bien le processus.

Deuxièmement, si vous avez des amendements à proposer, nous allons les examiner s'il s'agit d'amendements recevables.

On ne m'a pas signalé que certains d'entre vous souhaitent proposer un amendement. Cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas en proposer, mais sachez que je ne lirai rien tant que nous n'aurons pas à nous pencher sur un amendement.

C'est ce que je voulais absolument vous faire savoir. Si quelqu'un veut prendre la parole au sujet d'un élément en particulier, il peut le faire. S'il y a une disposition du projet de loi que vous souhaitez appuyer, mais qu'il y en a une autre que vous ne voulez pas approuver et que vous voulez en expliquer la raison, alors faites-le.

Comme il s'agit d'une séance publique, un compte rendu sera publié, alors si, pour une raison quelconque, vous voulez exprimer un point de vue, faites-le savoir, et la greffière et moi-même ferons en sorte de vous donner la parole.

Honorables sénateurs, y a-t-il des questions? Puisqu'il n'y en a pas, je vais aller de l'avant avec ma série de questions.

Est-il convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-43, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Faut-il que ce soit quelqu'un en particulier? Ce n'est pas comme une motion?

Jodi Turner, greffière du comité : Non, il n'y a pas de problème.

Le président : L'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé, est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord.

Is it agreed, with leave, that the clauses be grouped according to the parts of the bill as described in the Table of Provisions of Bill C-43? That means there are four parts.

What I would propose is that we proceed with Parts 1, 2 and 3 just on one vote, and then Part 4, because it deals with a lot of diverse matters, we will deal with on a division-by-division basis, and there are 31 of those; is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Let's start with Part 1. This is Amendments to the Income Tax Act and a Related Text. That goes from clause 2 to clause 91.

Shall Part 1, which contains clauses 2 to 91, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Part 2, Amendments to the Excise Tax Act (GST/HST Measures) and a Related Text. This is clause 92 to 99.

Shall Part 2, which contains clauses 92 to 99 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Part 3, Excise Act, 2001. These are clauses 100 and 101.

Shall Part 3, which contains clauses 100 to 101, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Part 4, Various Measures. Shall Part 4, Division 1, which contains clauses 102 to 142, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

The next one is under the Aeronautics Act. That last one was Intellectual Property, the first one. I didn't mention that name.

The next one, Division 2, is the Aeronautics Act. I think this is the aerodrome one that Transport studied.

Shall Part 4, Division 2, which contains clauses 143 and 144, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you. Carried.

Part 4, Division 3, Canada High Arctic Research Station Act. This is an entire piece of legislation within this bill. It's clause 145 and clause 146 to 170. Shall Part 4, Division 3, which contains clauses 145, 146 to 170, carry?

Le comité consent-il à ce que les articles soient groupés selon les parties du projet de loi comme il est décrit dans la Table analytique du projet de loi C-43? Il y a quatre parties.

Je propose de procéder à un seul vote pour les parties 1, 2 et 3. Ensuite, nous voterons sur chacune des sections de la partie 4, qui en contient 31, car elle porte sur diverses mesures, est-ce d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Commençons avec la partie 1, qui vise à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et un texte connexe. Elle contient les articles 2 à 91.

La partie 1, qui contient les articles 2 à 91, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptée. Je vous remercie.

La partie 2, qui vise à modifier la Loi sur la taxe d'accise (mesures relatives à la TPS/TVH) et un texte connexe, contient les articles 92 à 99.

La partie 2, qui contient les articles 92 à 99, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptée. Je vous remercie.

La partie 3, qui concerne la Loi de 2001 sur l'accise, comporte les articles 100 et 101.

La partie 3, qui contient les articles 100 à 101, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptée. Je vous remercie.

Passons à la partie 4, qui porte sur diverses mesures. La partie 4, section 1, qui contient les articles 102 à 142, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptée. Je vous remercie.

La section 2 porte sur la Loi sur l'aéronautique. J'avais oublié de mentionner que la section 1 porte sur la propriété intellectuelle.

La section 2 vise donc la Loi sur l'aéronautique. Je crois qu'elle concerne les aérodromes et que c'est le Comité des transports qui s'est penché là-dessus.

La partie 4, section 3, qui contient les articles 143 et 144, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie. Adoptée.

La section 3 de la partie 4 concerne la Loi sur la station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique. Il s'agit d'une mesure législative complète qui est incluse dans le projet de loi. Elle contient l'article 145 et les articles 146 à 170. La partie 4, section 3, qui contient les articles 145 et 146 à 170, est-elle adoptée?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Thank you.

Division 5 of Part 4, this is called Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act.

Did I miss one? I'm sorry. We will go back here.

Shall Part 4, Division 4, which contains clause 171, carry? It's entitled "Criminal Code clause."

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you. Now I'm up to Division 5. Thanks, Ms. Turner, for catching me there. I was rushing ahead.

Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, clause 172 and 173. Shall Part 4, Division 5, which contains clauses 172 and 173, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Radiocommunication Act. Shall Part 4, Division 6, which contains clauses 174 to 182, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Revolving Funds Act. Shall Part 4, Division 7, which contains clauses 183 and 184, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Royal Canadian Mint Act, clause 185. Shall Part 4, Division 8, which contains clause 185, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Investment Canada Act. Shall Part 4, Division 9, which contains clauses 186 to 190, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Senator L. Smith: Sorry, I went to the wrong meeting.

The Chair: That's all right. We were trying to get ahead of you and get finished before you came, to show you our efficiency here, Senator Smith. Welcome.

I'm now at the Broadcasting Act, Division 10 of Part 4. Shall Division 10, Part 4, which contains clauses 191 and 192, carry?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

La section 5 de la partie 4 porte sur la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Est-ce que j'en ai sauté une? Je suis désolé. Je vais y revenir tout de suite.

La partie 4, section 4, qui contient l'article 171, est-elle adoptée? Elle porte sur le Code criminel.

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie. Je suis maintenant rendu à la section 5. Je vous remercie, madame Turner, d'avoir remarqué mon oubli. J'allais trop vite.

Nous en sommes maintenant aux articles 172 et 173, qui concernent la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. La partie 4, section 5, qui contient les articles 172 et 173, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Passons maintenant à la Loi sur la radiocommunication. La partie 4, section 6, qui contient les articles 174 à 182, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Passons à la Loi sur les fonds renouvelables. La partie 4, section 7, qui contient les articles 183 et 184, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Nous sommes maintenant rendus à l'article 185, qui concerne la Loi sur la Monnaie royale du Canada. La partie 4, section 8, qui contient l'article 185, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Maintenant, il est question de la Loi sur Investissement Canada. La partie 4, section 9, qui contient les articles 186 à 190, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Le sénateur L. Smith : Je suis désolé, j'étais allé à la mauvaise réunion.

Le président : Ce n'est pas grave. Nous essayions de terminer avant votre arrivée pour vous montrer que nous étions efficaces. Bienvenue, sénateur.

J'en suis à la section 10 de la partie 4, qui concerne la Loi sur la radiodiffusion. La partie 4, section 10, qui contient les articles 191 et 192 est-elle adoptée?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Thank you.

Telecommunications Act. Shall Division 11 of Part 4, which contains clauses 193 to 210, carry? Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Okay. Senator Smith, I indicated to others that, when we're passing any one of these divisions, if you have an interjection or you want something on the record, please feel free to do so.

Senator L. Smith: Thank you, sir.

The Chair: Business Development Bank of Canada Act. Shall Part 4, Division 12, which contains clauses 211 to 223, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you. Carried.

The next one is the Northwest Territories Act, and this was changing the mandatory election dates, I believe, to avoid confusion with other possible elections.

Shall Part 4, Division 13, which contains clause 224, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Employment Insurance Act. This is Division 14 of Part 4, which contains clauses 225 and 226. Shall that carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Shall Division 15 of Part 4, which contains clause 227, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you. Carried.

Canada Marine Act. This is Division 16, clauses 228 to 231. Shall that division of Part 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you. Carried.

DNA Identification Act. This is Division 17, which contains clauses 232 to 249. Shall that division carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Carried.

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Passons maintenant à la Loi sur les télécommunications. La partie 4, section 11, qui contient les articles 193 à 210, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord. Sénateur Smith, j'ai expliqué aux autres membres du comité que, s'ils souhaitent dire quoi que ce soit aux fins du compte rendu au sujet de l'une ou l'autre de ces sections, qu'ils n'hésitent pas à le faire.

Le sénateur L. Smith : Je vous remercie, monsieur.

Le président : Il est maintenant question de la Loi sur la Banque de développement du Canada. La partie 4, section 12, qui contient les articles 211 à 223, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie. Adoptée.

Nous passons maintenant à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest. Cette disposition vise à modifier les dates fixées pour les élections, je crois, afin d'éviter un chevauchement avec d'autres élections possibles.

La partie 4, section 13, qui contient l'article 224, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Il est question maintenant de la Loi sur l'assurance-emploi. La partie 4, section 14, qui contient les articles 225 et 226, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

La partie 4, section 15, qui contient l'article 227, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie. Adoptée.

Passons maintenant aux articles 228 à 231 de la section 16, qui portent sur la Loi maritime du Canada. Cette section de la partie 4 est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie. Adoptée.

Nous en sommes maintenant aux articles 232 à 249 de la section 17, qui concernent la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques. Cette section est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord. Adoptée.

Next we have the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act, and it's clauses 250 and 251. It's Division 18. Shall that division carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you. Carried.

Department of Employment and Social Development Act is Division 19 of Part 4, which contains clause 252. Shall that carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Agreed, thank you.

Public Health Agency of Canada Act is Division 20. It includes clause 253 to 260. Shall that division carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Economic Action Plan 2013 Act, No. 2. That would probably be the Budget Implementation Act, last year, No. 2, 2013.

Clause 261 and 265. Shall that Division 21 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Carried.

Now I'm on to Division 22, Part 4, Central Cooperative Credit Societies and Federal Credit Unions, clauses 266 to 303. Shall that division carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Next I'm on to Division 23, Financial Administration Act, clauses 304 to 305. Two clauses, Division 23. Shall that division carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Next we have Division 24 of 31 divisions, Immigration and Refugee Protection Act, clause 306 to 314. Shall Division 24 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Prothonotaries of the Federal Court. That would be clauses 315 to 333 of Part 4, Division 25. Shall that division carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Nous avons ensuite les articles 250 et 251 de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Il s'agit de la section 18. Cette section est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie. Adoptée.

La section 19 de la partie 4, qui porte sur la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social et qui contient l'article 252, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptée. Je vous remercie.

La section 20 concerne la Loi sur l'Agence de la santé publique du Canada. Elle contient les articles 253 à 260. Cette section est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptée. Je vous remercie.

Passons maintenant à la Loi n° 2 sur le Plan d'action économique de 2013. Il s'agit probablement de la Loi n° 2 d'exécution du budget de l'année dernière.

La section 21, qui contient les articles 261 à 265, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord. Adoptée.

Nous sommes rendus à la section 22 de la partie 4, qui concerne les coopératives de crédit centrales et les coopératives de crédit fédérales et qui contient les articles 266 à 303. Cette section est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

La section 23 porte sur la Loi sur la gestion des finances publiques et contient les articles 304 et 305. Ces deux articles de cette section sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

La section 24 vise la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et contient les articles 306 à 314. Cette section est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Nous en sommes maintenant aux articles 315 à 333 de la section 25 de la partie 4 qui concerne les protonotaires de la Cour fédérale. Cette section est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Next is Canadian Payments Act. It is Division 26 and it includes clauses 334 to 359. Shall those clauses carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you.

Next is Division 27, Payment Clearing and Settlement Act. This is the one where there was that one amendment in the House of Commons, which I explained to you earlier, which doesn't look to be that — I don't want to say "significant," but it doesn't look like we would need to go back and do another study to cover that particular amendment.

Shall Part 4, Division 27, which contains clauses 360 to 375, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Carried.

Extractive Sector Transparency Measures Act. This is another full act within the bill. It's Division 28, clauses 376 and 377. Shall that division carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Next we have Jobs and Economic Growth Act, clauses 378 to 381. Shall Division 29, which contains those clauses, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Part 4, Division 30, Public Service Labour Relations, clauses 382 to 386. Shall Division 30, which contains those clauses, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Royal Canadian Mounted Police pensions. This is primarily for the non-uniform members of the force. Shall Part 4, Division 31, which includes clauses 387 to 401, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Carried.

Now we have to go back to the first end here. Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

Il est maintenant question de la Loi canadienne sur les paiements. Il s'agit de la section 26, qui contient les articles 334 à 359. Ces articles sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés. Je vous remercie.

Ensuite, nous avons la section 27, qui concerne la Loi sur la compensation et le règlement des paiements. L'amendement adopté par le comité de la Chambre des communes dont je vous ai parlé tout à l'heure visait cette section. J'hésite à dire qu'il ne semble pas que ce soit un amendement important, mais je n'ai pas l'impression que nous devons étudier cette section pour nous pencher sur cet amendement.

La section 27 de la partie 4, qui contient les articles 360 à 375, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord. Adoptée.

Passons maintenant à la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif. Il s'agit encore une fois d'une mesure législative complète qui est incluse dans le projet de loi. Il s'agit des articles 376 et 377 de la section 28. Cette section est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Nous avons maintenant les articles 378 à 381 qui visent la Loi sur l'emploi et la croissance économique. La section 29, qui contient ces articles, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

La section 30 de la partie 4 porte sur les relations de travail dans la fonction publique et contient les articles 382 à 386. La section 30, qui contient ces articles, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord.

La prochaine section concerne la pension de retraite de la Gendarmerie Royale du Canada. Elle vise principalement les employés civils de la GRC. La partie 4, section 31, qui contient les articles 387 à 401 est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord. Adoptée.

Nous allons maintenant revenir au début. L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

The Chair: This is the long title, I guess. We just agreed on the short one. Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you. Now the question is: Do we wish to attach any observations?

I've asked everybody if there are any observations you feel we should add on a substantive basis, and I've heard none, but I think it would be helpful if we just recapped how this bill was dealt with. I've sent you along a proposed observation that basically says seven committees studied this bill, because we're asked to do clause by clause and we relied on those other reports.

Senator Chaput: Yes.

The Chair: If somebody looked at this two years from now, this would be helpful to them.

Can we agree with that observation that would be attached?

Senator Eaton: Where is the observation?

The Chair: Do you not have a copy of it? It lists the committees that did the studies.

Senator Eaton: Yes.

The Chair: It's nothing substantive.

Senator Mockler: Should we deal with it like the nomenclature observation on Bill C-43? Could we not just comment rather than use the word "observation"?

The Chair: We could take the word "observation" out and put the word "comment" in there. Typically in these, what is attached is an observation or a recommendation. We're not recommending anything. What we're trying to do is inform somebody who might look at this in the future just how we handled this.

Senator Eaton: Or if somebody is wondering how we broke it down and studied it.

The Chair: Yes, exactly.

I am told we have to use the term "observation" in order to have it appended.

Senator Mockler: Okay.

The Chair: Are there any other comments?

Senator Gerstein: Comments are not acceptable.

The Chair: Comments are not acceptable.

Are there any other observations? If you give me an observation, it's going to be attached to the bill.

Senator L. Smith: I think we are okay, too.

Senator Eaton: I think it shows that we paid attention to it.

Le président : Il s'agit du titre au long, j'imagine. Nous venons d'adopter le titre abrégé. Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie. Je dois maintenant demander si nous voulons annexer des observations.

J'ai demandé à tout le monde s'il y avait des observations que nous devrions annexer, mais personne n'a mentionné quoi que ce soit. Néanmoins, je crois qu'il serait utile d'indiquer comment ce projet de loi a été étudié. Je vous ai fait parvenir des observations qui consistent en une liste des sept comités qui ont étudié le projet de loi. On nous a demandé de procéder à l'étude article par article et, pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les rapports des autres comités.

La sénatrice Chaput : C'est exact.

Le président : Si quelqu'un examine cela dans deux ans, ces observations lui seront utiles.

Pouvons-nous convenir d'annexer ces observations?

La sénatrice Eaton : Où se trouvent-elles?

Le président : N'en avez-vous pas reçu une copie? Il s'agit de la liste des comités qui ont étudié le projet de loi.

La sénatrice Eaton : Oui.

Le président : Il n'y a rien de plus.

Le sénateur Mockler : Ne devrions-nous pas utiliser un autre terme? Pourrions-nous employer le terme « commentaires » plutôt que le mot « observations »?

Le président : Nous pourrions remplacer le mot « observations » par « commentaires ». Habituellement, on joint des observations ou des recommandations. Dans ce cas-ci, nous ne formulons pas de recommandations. Nous voulons seulement informer quiconque se penchera là-dessus dans l'avenir de la façon dont le projet de loi a été examiné.

La sénatrice Eaton : Oui, si quelqu'un se demande comment nous avons réparti l'étude de cette mesure législative.

Le président : Oui, c'est exact.

On me dit que nous devons utiliser le terme « observations » pour que nous puissions annexer ce document.

Le sénateur Mockler : D'accord.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires?

Le sénateur Gerstein : Les commentaires ne sont pas acceptés.

Le président : Non, les commentaires ne sont pas acceptés.

Y a-t-il d'autres observations? Si vous formulez une observation, elle sera annexée au projet de loi.

Le sénateur L. Smith : Je crois que nous sommes d'accord également.

La sénatrice Eaton : Je pense que cela montre que nous avons bien étudié le projet de loi.

The Chair: Yes, absolutely. What concerned me is, a number of those reports weren't discussed in the main chamber and probably will never get adopted as part of the Senate record. Some are, ours is, but a lot of them won't be, and that I think is disappointing, but at least we can make reference to them here, and that immortalizes them.

[Translation]

Senator Chaput: I think it's important, because, down the road, researchers and people interested in seeing what the Senate did will be able to see that the various committees examined the matter and that the goal was to meet the deadline.

[English]

The Chair: There are no changes. It's agreed they be attached to the report.

Is it agreed that I report this bill to the Senate with the observations attached at the earliest opportunity?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed, thank you.

Ladies and gentlemen, that concludes our business. I want to thank all of the staff and you behind the screen, the interpreters. We really appreciate you all.

Our two stars here, Raphaëlle and Sylvain, have done a great job for us on short notice. Let me conclude by thanking all of you, honourable senators. We go through some intense times with supply and budget implementation, but this will move this along to the final stage. I'll file it tonight, and tomorrow we're ready for third reading. Anybody who would like to talk about any part of this, use our report as a basis for anything, or your report, if you would like to say a few words, that would be very good.

Subsequent to that, I wish you all a very happy holiday and very Merry Christmas.

[Translation]

Senator Bellemare: I apologize for being a bit late. I see here that it says, "reported with observations." Are the observations being appended?

[English]

The Chair: No, they are in the report, and they only relate to a portion of the report.

Le président : Oui, tout à fait. Ce qui me préoccupe, c'est qu'un certain nombre de ces rapports n'ont pas fait l'objet de discussions au Sénat et ne seront probablement jamais adoptés dans le cadre des travaux du Sénat. Certains le seront, comme le nôtre, mais un grand nombre ne le seront pas, et cela est décevant selon moi, mais nous pouvons à tout le moins les mentionner ici pour éviter qu'ils ne soient relégués aux oubliettes.

[Français]

La sénatrice Chaput : Je trouve que c'est important, parce que, plus tard, pour les recherchistes et ceux qui viennent voir le travail qui se fait au Sénat, cela démontre que le travail a été bien fait par les différents comités, et ce, pour arriver à respecter l'échéancier.

[Traduction]

Le président : Il n'y a aucun changement. Il est convenu de les annexer au rapport.

Est-il convenu que je fasse rapport du projet de loi au Sénat avec les observations annexées dès que possible?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord, je vous remercie.

Mesdames et messieurs, cela met fin à notre réunion. Je tiens à remercier tout le personnel et les interprètes dans la cabine. Nous vous remercions tous pour votre travail.

Nos deux étoiles ici, Raphaëlle et Sylvain, ont effectué un excellent travail pour nous dans un court délai. En terminant, je tiens à vous remercier tous, honorables sénateurs. Nous vivons des périodes intenses lorsque nous sommes saisis des projets de loi de crédits et d'exécution du budget, mais ce que nous avons fait aujourd'hui permettra au projet de loi d'atteindre la dernière étape. Je vais déposer le rapport ce soir, et demain, nous serons prêts pour la troisième lecture. Si vous souhaitez prendre la parole au sujet de n'importe quelle partie du projet de loi, utilisez notre rapport ou celui de votre comité pour appuyer vos commentaires. Ce serait très bien que vous disiez quelques mots.

Je vous souhaite à tous un très bon temps des Fêtes et un joyeux Noël.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Je m'excuse d'être arrivée un peu en retard. Je vois ici qu'il est indiqué « reported with observations ». Est-ce que ces observations sont annexées?

[Traduction]

Le président : Non, elles sont incluses dans le rapport et elles portent seulement sur une partie du rapport.

[Translation]

Senator Bellemare: Yes, that was what I thought. I just wasn't clear on whether they were being appended to the committees' report. It says, "reported with observations," but if someone wanted to do some research, they would have to refer to a specific report.

[English]

The Chair: It has been suggested that we might use a hyperlink to link the committee report.

[Translation]

Senator Bellemare: Yes, that would be great.

[English]

The Chair: We can just put that on there, and that way somebody reading this can then go to the committee and find the observations and the discussion.

[Translation]

Senator Bellemare: I remember that the report contained a number of observations, which are helpful for anyone who might want to understand the report given the complex nature of some of the subject matter.

The Chair: Is it agreed that a hyperlink be added?

Hon. Senators: Agreed.

[English]

The Chair: That is it. Thank you.
(The committee adjourned.)

[Français]

La sénatrice Bellemare : Oui, c'est ce que j'ai compris. C'est simplement qu'il n'était pas clair qu'elles étaient annexées au rapport des comités. C'est indiqué « rapporté avec observations », mais si quelqu'un voulait faire des recherches, il faudrait qu'il se réfère à un rapport en particulier.

[Traduction]

Le président : On a proposé de créer un hyperlien qui mènerait au rapport du comité.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Oui, c'est parfait.

[Traduction]

Le président : Nous pouvons simplement mettre ce lien et n'importe qui peut alors consulter les observations et la discussion.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Je me souviens que le rapport contenait plusieurs d'observations, ce qui est intéressant pour quiconque veut comprendre le rapport, parce qu'il y avait des sujets qui étaient complexes.

Le président : Êtes-vous d'accord pour qu'on ajoute un hyperlien?

Des voix : Oui.

[Traduction]

Le président : C'est tout. Je vous remercie.
(La séance est levée.)
